

La section athlétisme de Montfort-sur-Meu s'est distinguée au championnat de France des scolaires

Depuis quatre ans, les jeunes athlètes de la section d'athlétisme s'entraînent dans des conditions optimales sur le nouveau stade intercommunal. Les élèves en catégorie minime s'entraînent deux fois par semaine pendant trois heures. Ils ont été médaillés de bronze au dernier championnat de France.



Les jeunes athlètes de la section athlétisme ont remporté huit médailles de Bronze au dernier championnat de France UNSS. | OUEST-FRANCE

Ouverte depuis quatre ans, la section d'athlétisme du collège Louis-Guilloux de Montfort-sur-Meu (Ille-et-Vilaine) compte soixante élèves investis pleinement dans leur sport dans le cadre de l'Union nationale du sport scolaire du secondaire (UNSS). Quatre groupes de quinze élèves composent la section. Les benjamins première et deuxième année sont scolarisés en 6^e et 5^e et les minimes première et deuxième année sont scolarisés en 4^e et 3^e, explique Loïc Ruelland, professeur d'EPS encadrant la section athlétisme.

Deuxième et troisième marche du podium Il poursuit. « Tous les ans, la section participe au championnat d'académie Bretagne. Cette année, deux de nos équipes se sont qualifiées pour [le Championnat de France UNSS Indoor](#) qui s'est tenu à Bordeaux fin janvier. Les deux équipes sont montées sur la troisième marche du podium et sont revenues avec huit médailles de bronze sur les challenges haie et vitesse. »

Le règlement des championnats UNSS impose aux jeunes sportifs d'y participer obligatoirement en équipes mixtes. Un partenariat avec l'Entente athlétique du pays de Brocéliande (EAPB) leur offre l'expertise d'Amandine Hergas, athlète, qui les conseille et les entraîne.

Depuis trois ans, les élèves de la section athlétisme, volontaires qui poursuivent leur scolarité au lycée général, rejoignent la section sport étude du lycée de Cesson-Sévigné.

« L'année dernière, une de nos élèves a intégré la section sport étude au lycée de Cesson. La sélection se fait au niveau régional et est très rude avec seulement dix à quinze places disponibles. Nous avons deux élèves volontaires pour l'intégrer cette année ».

Quels sont les bénéfices à participer à l'UNSS ?

S'inscrire à l'UNSS au collège et au lycée permet aux élèves de pratiquer et de performer dans une activité sportive en participant à trois heures d'entraînement par semaine en dehors du cursus scolaire.

« L'entrée en section d'athlétisme au collège Louis-Guilloux se fait dès la 6^e. Un premier test est proposé aux élèves de CM2 des écoles du secteur au mois de mai. Nous recrutons les jeunes sportifs sur dossier scolaire mais aussi avec des tests physiques, souligne Loïc Ruelland, professeur d'EPS encadrant la section athlétisme. L'objectif est de retenir les jeunes en capacité de faire trois heures de sport supplémentaires par semaine en plus de leurs heures de cours. »